



ACCORD CADRE B1

- ⇒ Prix des carburants
- ⇒ Problèmes de parking



sem

ALARME SOCIALE

CONSTAT D'ACCORD

Paris le 15 novembre 2018

Le syndicat UNSA a déposé une alarme sociale reçue le 12 novembre 2018 par la direction. Conformément au protocole relatif au droit syndical et à l'amélioration du dialogue social, une rencontre s'est tenue le 15 novembre 2018 salle B8314 à Lyon Bercy.

Etaient présents :
Pour la Direction de l'entreprise : C.BRUNET – J.C. DUPERRIER
Pour le syndicat : A. LAMASSE – G.CHAMBONNIERE

Le motif de l'alarme portait sur :
«L'organisation de travail adaptée et des actions innovantes pour accompagner les agents B1 dans des possibilités d'alternatives de mobilité avec par exemple, la mise en place d'une Prime B1 de mobilité écologique»

Position de l'entreprise :
Le pouvoir d'achat des agents B1 peut se traiter certes au niveau transversal par le biais des NAO mais aussi au sein de notre établissement au travers des discussions métiers.
D'ailleurs l'accord-cadre sur les perspectives d'évolution du métier des agents en Unité Opérationnelles à SEM, prévoit l'ouverture de discussions notamment sur le déroulement de carrières des agents B1 et les perspectives associées qui engloberont donc ce sujet.

Position de l'organisation syndicale :
Au-delà d'une augmentation de l'Allocation Complémentaire de Déplacement (ACD) qui est un sujet dont l'UNSA RATP se saisira lors des prochaines négociations salariales NAO de 2019, le département SEM doit profiter de l'existence de l'Accord Cadre pour échanger positivement sur la question du pouvoir d'achat des agents dans le contexte de la politique de transition écologique.
La Direction laisse entrevoir des discussions en ce sens, nous en prenons bonne note et resterons vigilants quant au respect de ces écrits.

Sur ces points, les parties présentes concluent à un constat d'accord.

Pour l'organisation syndicale

Pour la Direction



je vote en cliquant sur :

ratp.votes.voxaly.com

